

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 16 SEPTEMBRE 2020

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 8 septembre 2020, s'est réuni dans la salle des Congrès à Gray, le 16 septembre 2020 à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, COLINET Patrice, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : MILESI Nicole pour CLEMENT Christelle.

Etaient absents : CLEMENT Christelle (pouvoir donné).

Secrétaire de séance : GAUTHIER Claudie.



CS/16-09-2020/N°7

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEESDELEGATION AU PRESIDENT DE LA DECISION
DES LIEUX DE REUNION DU PETR

Les locaux du PETR étant trop petits pour accueillir plus de 6 personnes en réunion, le président propose au comité syndical de lui donner délégation du choix des lieux où les futures séances se tiendront (comité syndical, bureau, commissions, COPIL...).

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide de déléguer au président du PETR de Pays Graylois le choix du lieu des futures réunions du PETR.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20200916-CS-16092020-N07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2020

Affichage : 21/09/2020

Frederick HENNING
Président